

CAMBODGE NOUVEAU

Politique Economie Finances

DANZAS

The Worldwide Transportation Network

**4 ans
sur le terrain ...**

Tel/Fax + 855 23 723464
Ctc : Christophe LEFEBVRE

avancer sans oublier

entretien

S A Y B O R Y

bâtonnier de l'ordre des Avocats
pour une démocratie semi-directe

On a beau dire, il y a progressés. En premier lieu, on ne le remarque pas assez. Les craintes d'affrontements armés entre partis ou entre gardes du corps, ont disparu. Les rebelles divers ne présentent plus une menace grave. La vie politique se concentre sur les élections, dans des conditions somme toute satisfaisantes.

L'Assemblée nationale travaille, elle a adopté la loi sur les partis, elle débat sur la loi électorale. Le Conseil supérieur de la magistrature se réunit, le Conseil constitutionnel va pouvoir de ce fait exister. Des partis se créent, des regroupements se dessinent. Des critiques, des propositions, des idées s'élaborent et s'affirment, des personnalités s'affirment. Malgré scepticisme et incrédulité, la démocratie pourrait bien être en marche.

On commence à croire que c'est dans cette arène de mieux en mieux balisée que se livreront les joutes politiques. Les «exilés volontaires» l'ont bien compris : ils reviennent. Le retour du Roi achèvera de donner au Cambodge l'image d'un pays sûr et stable.

D'un gouvernement efficace ? Juste ? Transparent ? C'est autre chose.

Reste un lourd passé, sur lequel on ne peut pas passer l'éponge. Il ne s'agit pas seulement d'indemnités. Il y a eu crimes graves. S'ils demeureraient impunis, si le gouvernement abandonnait les enquêtes sur les événements de juillet comme sur d'autres crimes précédents, il casserait la confiance qu'il est si difficile d'obtenir, de la part des électeurs cambodgiens comme des donateurs étrangers. C.N.

Comment va la Justice au Cambodge ? Le Cambodge n'est pas encore en état de Droit. On est sur la route. On améliore étape par étape. Le ministère de la Justice s'y efforce.

Il a formé une première promotion de 42 juges, à l'extérieur du Cambodge, avec un recyclage pour s'adapter au droit cambodgien. Cette formation s'est achevée depuis plus d'un an, mais ces 42 juges, qui viennent de recevoir officiellement leur diplôme, ne sont pas encore entrés dans la magistrature. Ils ne peuvent pas encore exercer. Leur confirmation par le Conseil supérieur de la Magistrature est nécessaire.

un tiers des juges va être remplacé

Si le 3 décembre le Conseil supérieur de la Magistrature se réunit -pour la première fois- il pourra confirmer ces nominations.

Les 42 nouveaux juges pourront remplacer des juges qui ont atteint l'âge de la retraite. Et peut-être remplacer des juges que le ministère de l'Intérieur a l'intention de sanctionner (la liste existe). Les sanctions, en fonction de la gravité des fautes, relèvent du Conseil supérieur de la Magistrature.

En tous cas, c'est presque un tiers des juges du Cambodge (environ 137) qui va être renouvelé.

tâchez d'éviter les tribunaux

Vous me demandez : «peut-on aller en justice en confiance ?». La réponse est : non.

Il faut bien réfléchir avant d'aller devant la justice, et l'éviter autant que possible. C'est ce que

je dis à tous mes clients, et aussi dans mes émissions à la radio le dimanche après-midi pour essayer de faire comprendre au petit peuple qu'un procès coûte très cher, que même celui qui gagne ne gagne rien du tout : il perd beaucoup d'argent, beaucoup de temps, et même il peut perdre la santé. Et cela n'est pas propre au Cam-

- l'état de droit, on y va étape par étape
- essayez d'éviter les tribunaux !
- la corruption : aggravée depuis juillet

bodge ! Toutes les parties deviennent nerveuses, même ceux qui gagnent. Donc, essayez d'éviter le tribunal ! Essayez de vous arranger entre vous.

En fait au Cambodge les avocats, et même les frais de justice, ne sont pas très chers. Environ 5 ou 6000 riels pour les frais de justice. Les avocats, sauf cas importants concernant des gens très riches, se contentent d'honoraires très faibles.

Mais psychologiquement, beaucoup de gens veulent gagner leur procès, ils veulent avoir raison et que leur adversaire soit condamné.

la corruption :

tendance à l'aggravation

La corruption, elle existe, le ministre de la Justice lui-même l'a reconnu. On ne peut pas dire que tout est corrompu, il faut être nuancé, mais il y a de la corruption dans les tribunaux - comme dans l'administration et

dans tout le pays.

Depuis les événements de juillet le problème s'est aggravé. Sans doute parce qu'il y a moins d'investissements, moins d'activité, moins de moyens pour vivre, donc on essaie de se rattraper sur autre chose.

Un exemple personnel : avec les étudiants de la Faculté de Droit, j'ai formé une Association qui s'appelle *New Development*. Normalement, on crée cela sans problème, mais là on nous demande de l'argent : 30; 40 dollars. «On», ce sont les petits fonctionnaires chargés du dossier; si on ne les donne pas, le dossier sera égaré, perdu, ...

le dossier pourrait se perdre ...

Vous voyez que même avec Say Bory comme président, et même avec l'accord des ministres -celui de l'Intérieur a tout de suite donné son accord-, pour avoir le petit papier qui dit que l'association est enregistrée et reconnue, j'ai déjà passé 3 mois ... il faut payer 30 dollars à la Ville, et 30 dollars aux petits fonctionnaires chargés des dossiers ... C'est qu'ils imaginent que les avocats sont riches, que 30 dollars ce n'est rien du tout ! Ils disent que si on ne paie pas, ils peuvent égarer le dossier, C'est du chantage. D'ailleurs ils ne donnent jamais un récipissé des dossiers. Si le dossier est perdu, il n'y a pas de traces.

Les étudiants, ça les écoeuré parce qu'ils ont appris le droit, et les devoirs des fonctionnaires. L'explication c'est qu'il ne s'agit pas de corruption, on ne partage pas avec les supérieurs. Il s'agit de pourboires, c'est pour se payer la soupe chinoise au petit

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

déjeuner.

Mais cela se passe de plus en plus ouvertement. Il est vrai qu'ils ont très peu de moyens, mais c'est de plus en plus une habitude. Pour les tribunaux, c'est la même chose. On voit bien ainsi l'état de notre société.

Pourtant je sens que le Ministre a la volonté de corriger les choses, de sanctionner. On va voir très prochainement s'il s'agit de paroles seulement, ou d'actes. Mais j'ai confiance.

les avocats

Il existe une liste précise des avocats en titre, avec leurs diplômes, leur adresse, leur n° de téléphone. Attention aux escrocs qui se prétendent avocats.

le procès Ranariddh

Je ne suis pas impliqué dans cette affaire en tant qu'avocat. Le tribunal militaire m'a demandé de désigner un avocat d'office. Mais d'abord le tribunal n'est pas pauvre, il peut payer un avocat.

D'autre part il connaît plusieurs avocats, par exemple Sam Rainsy, Say Bory, et bien d'autres. J'ai donné au tribunal militaire la liste officielle, qui compte une centaine d'avocats. C'est à lui maintenant de la transmettre au prince pour qu'il choisisse. Je rappelle qu'un avocat ne peut défendre un client que si le client accepte cet avocat.

Personnellement je suis loin de cette affaire, je n'ai pas le dossier, je ne peux rien dire des accusations. Je dois faire confiance au tribunal.

En tous cas le tribunal militaire fait partie des juridictions existantes, avec le civil et le pénal. Est-ce à dire que les accusations ont un rapport avec les activités militaires, et que le tribunal est compétent, ou bien est-ce que cela relève d'un tribunal civil ? Il faut que ce soit clair. On ne peut

S A Y B O R Y

pas en dire plus pour l'instant.

la loi sur les partis

En ce qui concerne les lois, celle sur les partis qui a été votée, et la loi électorale en cours de discussion, je ne suis pas vraiment content du contenu.

Si vous lisez le texte, vous voyez qu'il est possible de faire trainer l'inscription d'un parti jusqu'à ce que le délai prescrit, 15 jours, soit dépassé.

J'en ai l'expérience avec ma petite association, qui pourtant travaille dans l'intérêt général et qui a l'accord des ministres : 3

partis ou même une personnalité populaire, très connue ...

La lecture innocente d'une personne inexpérimentée ne peut pas voir cela dans les textes.

Je pense qu'il faudrait prévoir que toute administration doit répondre dans un délai de 7 jours maximum. Et même ainsi, trois niveaux à 7 jours, le délai de 15 jours est largement dépassé !

l'accès aux médias

Pour l'instant je constate une neutralité de la radio dans la diffusion des nouvelles dans le pays. Les très nombreuses stations FM sont surtout de la dis-

11 membres.

Le président et le vice-président de la commission, de «hautes personnalités», sont sélectionnées par le ministère de l'Intérieur et proposées à l'Assemblée nationale qui ne peut dire que oui ou non, qui n'a pas à choisir entre plusieurs noms. Là il y a un problème.

Un autre, c'est que cela relève du ministère de l'Intérieur, donc ces deux là sont déjà plus ou moins des gens du gouvernement.

Les deux représentants des électeurs : comment les choisir parmi des millions d'électeurs ? Qui va proposer leurs noms ? C'est encore le ministère de l'Intérieur.

Pour les représentants des 4 partis représentés à l'Assemblée Nationale, désignés par leur parti, ils vont être naturellement du côté du gouvernement actuel, puisqu'ils font partie de la coalition, de la nouvelle entente.

Et puis il y a un représentant des ONG, qui sera peut-être l'unique personne indépendante. Et encore, il faut voir, il y a ONG et ONG, qui va le choisir ?

Enfin deux hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur : là c'est clair.

Donc 10 membres sur 11, si l'on excepte l'ONG, sont du côté du gouvernement ... Même si le représentant des ONG n'est pas du côté du gouvernement, il ne pourra rien faire.

Si on lit pas le texte de façon attentive, on pense qu'il n'est pas mal, que tout est indépendant. Mais si l'on regarde les choses d'un autre oeil ...

Et puis est-ce qu'il y aura un budget autonome ?

«celui qui organise gagne»

Ailleurs, en France, tout est organisé par le ministère de l'Intérieur, mais c'est qu'il y a une opposition forte, beaucoup de surveillance, des contre-pou-

(Suite page 6)

- la loi sur les partis : comment on pourrait empêcher un parti de s'inscrire
- la loi sur les élections : sur les 11 membres de la Commission électorale, 1 seul au plus sera indépendant
- «celui qui organise gagne».

mois sont déjà passés sans que j'aie obtenu son autorisation officielle.

Dans le cas d'un parti qui risquerait de déséquilibrer le pouvoir, on peut craindre que les 15 jours demandés aux candidats pour régulariser leur situation ne servent de prétexte à faire barrage à son inscription. Il faut une attestation de la Ville de Phnom Penh certifiant l'adresse. Il faut pour cela passer par une quantité de niveaux intermédiaires avant d'arriver à celui de la ville; si chacun prend quelques jours ou une semaine ... Et qui sera responsable ? Peut-on attaquer l'administration pour un tel retard ?

Il vaudrait mieux prévoir de sanctionner l'administration qui bloque, au lieu de sanctionner l'intéressé, le pauvre chef de petit

traction, on demande une musique pour sa fiancée ...

Lorsque l'on se rapprochera des élections, l'intérêt pour la politique augmentera, il faudra voir si la neutralité est respectée. Mais maintenant il est trop tôt.

Les émissions de télévision, on les voit dans les villes, mais il y a des copies qui les diffusent largement. Ce sont celles des partis dominants. Jusqu'à maintenant il n'y a pas de télévision libre. Un opposant comme Thach Reng n'y a pas accès. Mais il peut s'exprimer à la tribune de l'Assemblée, et il en profite largement !

la loi sur les élections

Je ne suis pas du tout content de la composition de la commission électorale nationale. Il y a

attentat du 30 mars et sur les événements des 5 et - juillet n'ont eu jusqu'à présent aucun résultat, malgré les promesses, pas plus que divers événements précédents.

La réponse des deux Premiers ministres est vigoureuse et bien argumentée. Elle dénonce le manque de preuves dans les accusations de Hammarberg, une information dépassée, et le «biais politique» de ses rapports, qui ne relèvent que les côtés négatifs.

Mais rien sur les enquêtes qui devraient déterminer les responsabilités dans les diverses actions criminelles qui ont eu lieu.

erratum

PCK : pas 5 mais 17 députés
Ce n'est pas «10 à 11 000 cadres» mais **plus de 110 000 cadres** que le Parti des Citoyens Khmers présidé par Nguon Soeur met en place (CN 82).

Plus impressionnant encore, M. Nguon Soeur nous précise : ce ne

est pas 5 mais **17 députés Funcinpec** qui, au 20 novembre, avaient demandé à devenir membres du Parti des Citoyens Khmers. Les noms ne seront rendus publics que «le moment venu».

Il est évident qu'il y a là un phénomène politique de grande importance, qui souligne les difficultés que rencontrent les responsables du Funcinpec à reconstruire ensemble un nouveau parti.

A PROPOS ...

droits de l'Homme

Les pays donateurs, ni la Commission des droits de l'Homme de l'ONU, ne «laisseront tomber» les problèmes relatifs aux droits de l'Homme au Cambodge. Or les rapports du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour les droits de l'Homme, Thomas Hammerberg, sont très sévères, soulignant notamment que les enquêtes sur l'

Je suis un député indépendant, dans mon esprit et dans mon action. Tout seul. Mes amis, ce sont mes dictionnaires. Je n'ai personne pour me soutenir, pour faire une opposition. Moi tout seul j'ai des propos qui s'opposent un peu à la politique du gouvernement. Je n'appartiens pas à l'UCD, l'Union des Cambodgiens Démocrates comme le croit le député M. Keat Chhon. Non ! Je n'ai reçu aucun mandat, aucune recommandation, aucun ordre. Je suis un pauvre député, mes téléphones ne peuvent pas atteindre l'étranger.

Etant n° 3 sur la liste électorale (M. Son Sann était n° 1), je ne suis député, après diverses circonstances, que depuis très peu de temps : janvier dernier, et encore, 3 jours après mon admission à l'Assemblée nationale, c'étaient les vacances parlementaires. Ensuite, avec le coup de juillet, encore 4 mois de vacances !

le BLDP, et les autres

La situation du BLDP Son Sann est la plus claire de celles de tous les partis. Le seul parti où l'extérieur et l'intérieur se coordonnent, c'est le BLDP. L'affaire leng Mouly, cela remonte à 1995. Depuis le coup de juillet, seul le BLDP a une position unique, à l'intérieur et à l'extérieur. Nos actions sont combinées : moi à l'intérieur, les autres à l'extérieur.

Militaire depuis 1955, formé en France et aux Etats-Unis, licencié en Droit, hautes responsabilités militaires de 1971 à 1975, rallié en 1982 au FNLPK de Son Sann, dont il est chef d'état-major adjoint, ministre du développement rural du gouvernement provisoire en 1993, aujourd'hui général «3 étoiles», M. Thach Reng était n° 3 sur la liste du BLDP aux élections de 1993. Non élu, il est devenu député en janvier 1997.

Aussitôt après les événements de juillet nous nous sommes réunis. Nous avons eu des réactions différentes, certains comme Kem Sokha ont estimé qu'il y avait danger, qu'il fallait

entre intérieurs et extérieurs. Pour le PNK de Sam Rainsy, il y a des protestations à l'intérieur du parti contre Sam Rainsy, et des accusations de Sam Rainsy contre les gens de l'intérieur.

«le» député de l'opposition

Thach Reng

député BLDP - Son Sann de Phnom Penh

«nous aurons au minimum 27 députés»

partir. Moi, comme militaire, comme député, j'ai pensé qu'il fallait accepter les risques, faire mon devoir de député, dire ce que je pense. J'ai dit «si vous sortez, vous ne pourrez plus revenir, on ne vous soutiendra plus».

Mes 3 collègues du BLDP vont rentrer, mais on ne sait pas quand ni comment. Le 1er décembre, 3 de nos officiels vont faire partie de l'équipe avancée qui viendra voir les questions de logement, de travail, de déplacements, quelle est l'attitude du gouvernement, le «monitoring» des Nations Unies, comment marche l'Assemblée Nationale, etc ... Si ça ne va pas, ils vont continuer à négocier. Mais ils sont déterminés à rentrer.

Pourquoi Son Soubert (BLDP, vice-Président de l'Assemblée, ndr) ne rentre-t'il pas ? C'est qu'il veut rentrer la tête haute, il veut que la communauté internationale fasse pression sur Hun Sen. Il veut s'occuper des 112 enfants de son orphelinat. Mais s'il rentre seul, il sera blâmé par Ranariddh, par Sam Rainsy, ... Il faut que tout soit prêt.

Au Funcinpec, certains sont à l'extérieur, d'autres à l'intérieur, et ils se sont encore divisés entre eux tout récemment. Il n'y a pas de relations correctes

Le PPC, n'en parlons pas ! Il y a une scission au sein du parti, mais, comme des communistes, ils savent garder le secret.

Nguon Soeur, c'est une dissidence du PNK ...

Je dis que lorsque Sam Rainsy sera revenu à Phnom Penh, que Ranariddh sera autorisé à participer aux élections, que le BLDP de Son Sann aura repris les rênes, il faudra que ces trois partis, avec les autres libéraux, fassent une liste commune, une alliance, pour vaincre le PPC.

Mais Sam Rainsy dit : «je n'ai pas besoin de liste commune, j'ai moi-même 80 sièges». Ranariddh dit : «pas besoin de liste commune, j'ai 90 sièges». Le PPC, plus modeste, estime qu'il aura 74 sièges. Ca fait déjà 244. Et il n'y a que 120 sièges. Pas de place pour moi !

27 députés

En fait selon mes calculs (j'ai été directeur de campagne en 1993, et j'avais dit à Son Sann «nous aurons 12 sièges seulement», leng Mouly pensait 40, nous en avons eu 10), je pense que nous aurons au minimum 27 députés pour les 15 provinces où nous serons présents.

Mais si j'avais de l'argent, la

radio, la télévision, comme eux, je ferais plus de 50 % !

A ce propos, il est ridicule de parler d'élections libres et justes. Les deux grands partis ont commencé leur propagande depuis 1994. Ranariddh comme Hun Sen ont utilisé pleinement la télévision officielle, la radio de l'Etat, ils ont créé par l'intermédiaire d'amis soi-disant commerçants des stations de radio et de télévision, ils ont fait campagne dans toutes les provinces, rassemblant des milliers de personnes agenouillées pendant des heures et des heures sous le soleil comme sous la pluie, non pas comme Premiers ministres mais au nom de leurs partis ... Je vais dire cela à l'Assemblée Nationale.

Nous, nous avons demandé la permission d'avoir une station FM, d'une portée de 10 km, ils nous l'ont interdit et nous ont envoyé à la Cour de Justice. La presse ? Les journaux n'osent pas publier nos articles, je n'ai pas peur de le dire.

le strong man, c'est moi

Je n'ai pas peur personnellement du «strong man» Hun Sen. Je n'ai aucun garde du corps. Le «strong man» c'est moi. Hun Sen, lui, a deux bataillons de gardes, une dizaine de chars autour de sa résidence, il faut passer 6 ou 7 étapes de fouilles pour entrer chez lui ... Moi j'ai un chauffeur, ou bien je conduis tout seul ! C'est parce que le peuple me soutient. Mais comme lieutenant-général, je suis armé, je saurais me défendre ...

le cas Ranariddh

Quand il s'est agi de lever l'immunité parlementaire du prince Ranariddh, j'ai été le seul sur 99 députés présents à faire observer que la procédure était inconstitutionnelle, que la requête devait être faite par le gouvernement et non par le tribunal

(Suite page 4)

A PROPOS ...

Khmer Agencies

Say Vandara, manager

Khmer Agencies, du Groupe britannique Inchcape, importation et distribution de produits de grande consommation et de produits industriels (CN 53, 78), ferme ses portes, après être passé de 40 à 26 employés. Les stocks sont bradés. Ne restent que 3 personnes dont un gardien. Causes : concurrence des

produits venus de Thaïlande, devenus très compétitifs avec la chute du baht; absence de demande de produits industriels. Les employés licenciés ont été indemnisés aux tarifs Inchcape (favorables). Le groupe est présent dans tous les pays de la région.

Cambodge Nouveau est entièrement réalisé au Cambodge

CAMBODGE NOUVEAU

le journal des déjeuneurs

voilà meilleur investissement



directeur de la publication Chea Savuth
Rédacteur-en-chef Alain Gascuel
Enquêtes Suy Sothea
Mise en pages Pen Mary
Impression CIC
Centre Informatique du Cambodge

58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

CAMBODGE NOUVEAU

tel 012 803 410

est vendu sur abonnements seulement
exemplaire gratuit sur demande

THACH RENG

(suite de la page 3)

militaire. J' ai été le seul à faire objection, même au ministre de la Justice Chem Sgnuon. Tout le monde a levé le bras sauf moi, mes voisins, dont le ministre de la Santé, en ont été témoins. Et j' ai demandé à m' en expliquer à la tribune. C' est un droit. Cela ne s' était encore jamais produit. Je pense aussi que si 99 députés sur 99 avaient levé le bras, cela aurait été assez ridicule. Une démocratie sans opposition est une démocratie sans importance.

la commission électorale : à moitié content

Concernant la loi sur les élections, et particulièrement la composition et le rôle de la Commission électorale, je n' en suis que partiellement satisfait. J' ai réussi à obtenir un mécanisme qui lie les bras du Comité pour qu' il soit indépendant et neutre. Une personne n' est jamais neutre ! Cette Commission électorale doit être un Etat dans l' Etat, une des plus hautes institutions nationales, qu' elle ne

La commission électorale nationale comptera 11 membres, selon le texte adopté le 24 novembre par l' Assemblée nationale par 74 voix sur 84. C' est l' Assemblée (et non le Conseil des ministres, comme le prévoyait un premier projet) qui confirmera leur nomination, sur proposition du gouvernement, par un vote à la majorité absolue. (et non des deux-tiers).

Les 11 membres seront : 1 président (avec rang de vice-Premier ministre) et 1 vice-président (rang de ministre), permanents, choisis parmi «de hautes personnalités»; 2 représentants des citoyens; 1 représentant de chacun des 4 partis représentés à l' Assemblée; 2 responsables du ministère de l' Intérieur; 1 représentant des ONG.

La commission électorale aura des pouvoirs très étendus : règlements des élections, enregistrement des électeurs, contrôle des bureaux de vote, etc ... C' est elle qui sera largement responsable de la «qualité» des élections, de leur crédibilité.

Hammarberg et les gendarmes

Dans son rapport daté du 13 novembre, le Représentant spécial du Secrétaire général de l' ONU pour les droits de l' Homme lance une attaque extrêmement vive, voire amplifiée par le *Phnom Penh Post* du 21, contre la gendarmerie cambodgienne, créée fin 1993 et formée par la Mission d' Aide Militaire française (MAM).

Cette gendarmerie qui compte 5800 hommes serait «un agent des atteintes aux droits de l' Homme, avec la même impunité que les autres forces de sécurité». Elle a été «l' une des plus actives» des forces armées en-

soit sous la supervision ni de l' Assemblée nationale, ni du gouvernement, ni du Conseil constitutionnel, que son président soit au moins l' équivalent d' un vice-Premier ministre.

Et puis comment la sélection des 11 membres de la commission sera-t' elle faite ? On dit «hautes personnalités»; on dit «2 «représentants du peuple» : il en faudrait 4, et comment seront-ils désignés ? Il y a environ 6 millions de gens qui ont le droit de vote ! Quelle sera la proportion des femmes ? Il y aura des représentants des partis ? Mais ceux-là seront juges et parties ! Pour les 2 représentants des ONG, d' accord.

Au total, ce n' est pas mal, mais je ne suis pas à 100 % satisfait.

Les enquêtes sur les suites de juillet

On ne sait toujours pas qui a assassiné Ho Sok. Les enquêtes sur les atteintes aux droits de l' Homme, on attend. Si on les demande à Hun Sen, il se vexe. Mais si elles n' ont pas lieu, Hun Sen creuse sa propre tombe. Normalement, devant une affaire comme celle-là, le gouvernement devrait démissionner.

gagées dans les combats de juillet. Elle compterait des assassins. Les Français auraient demandé, en vain, que son chef, le général Kieng Savuth, soit remplacé. «Si on ne peut pas la ramener au respect strict de la loi et à la stricte neutralité, si elle ne peut pas faire preuve d' efficacité professionnelle, elle doit être dissoute», écrit Hammarberg.

Ni les Cambodgiens ni les Français n' ayant souhaité réagir, on peut indiquer que : - la gendarmerie cambodgienne est une branche de l' armée. On peut le regretter, elle n' est pas autonome; - ce sont des Cambodgiens qui à l' école de Kambol assu-

conjoncture :

Deux très grands nouveaux venus, l' *Hôtel Le Royal* et l' *Inter-Continental*, sont venus rejoindre le *Sofitel Cambodiana* dans le haut de gamme de l' hôtellerie cambodgienne. Dans quelle ambiance ?

Hôtel Le Royal

Richard C. Helfer

président de

Raffles International

Nous ouvrons ce 24 novembre 52 chambres, sur 210, de notre «six étoiles». Pourquoi six ? C' est qu' il y a ici une part d' histoire, une ambiance, que l' on ne trouve dans aucun autre hôtel. Trois ans de travaux ont permis de reconstituer à 90 % dans sa splendeur d' autrefois l' architecture de l' hôtel construit par les Français et ouvert en 1931. Le général de Gaulle, Somerset Maugham, Jacqueline Kennedy, André Malraux, ... ont habité ici. Nous avons réouvert le fameux bar de l' éléphant; nous avons poussé le raffinement jusqu' aux sols, aux meubles, aux boiseries, aux nappes à damas, aux gravures, aux balcons, aux toitures, ... Mais nous offrons évidemment un équipement et un confort modernes. Et deux piscines au lieu d' une ...

Raffles Holding, de Singapour, est propriétaire à 100 % de l' *Hôtel le Royal* (ex *Royal*, ex *Phnom*, ex *Samakki*), comme du *Grand Hôtel* de Siem Reap -qui doit ouvrir fin décembre. Dans le portefeuille du holding : le fameux *Raffles* de Singapour, le fameux *Vier Jahreszeiten* de Hambourg, et d' autres.

Nous avons consacré à l' *Hôtel Le Royal* et au *Grand Hôtel* respectivement 30 et 25 millions de dollars, à quoi s' ajoutent 5 millions de formation.

L' *Hôtel le Royal* emploie environ

300 personnes. 60 ont reçu une formation de 4 mois à Singapour. Notre clientèle, pensons-nous, sera d' abord nord-américaine, européenne et japonaise. Les asiatiques en général sont moins sensibles à l' histoire. Mais nous bougerons en fonction du marché. Une chambre coûte 160 dollars, du moins pendant les six premiers mois, les prix pourraient augmenter ensuite.

Nous sommes très optimistes pour le tourisme au Cambodge dans notre approche du long terme. D' ailleurs la sécurité fait de réels progrès, et je souligne que nous-mêmes, avec cet hôtel, nous contribuons à donner confiance, à donner du Cambodge une image favorable.

Hôtel Inter-Continental

T. Douin, general manager

Nous avons ouvert le 28 mars 150 chambres de cet hôtel 5 étoiles sur le total prévu de 354, et nous en avons actuellement 235. Trois étages de l' hôtel, pratiquement achevés, seront ouverts en fonction du marché.

Nous employons 460 personnes, de 22 nationalités. Nous parlons 24 langues. En pleine activité nous aurons 650 employés.

Ce caractère très international est d' ailleurs celui de notre groupe : avec 210 hôtels Inter-Continental dans le monde, il est l' un des plus grands -avec *Accor*, *Holiday Inn*, ...

Le groupe a été fondé en 1946; il appartient depuis 1988 au groupe japonais *Seibu Saison*. Mais le caractère d' origine demeure : des hôtels internationaux, avec beaucoup d' inspiration locale (uniformes, accueil, ...).

La formation, c' est le plus grand défi que rencontrent ceux qui s' installent au Cambodge. Nous lui avons consacré six mois. Par rapport à l' *Hôtel Le Royal*, qui vous transporte des années en arrière, qui fera très fort avec les hommes qui voyagent surtout pour leurs loisirs, motivés par la nostalgie, le rêve, qui iront ensuite au *Grand Hôtel d' Angkor* et visiteront les temples, notre *Hôtel Inter-Continental*, comme le groupe auquel il appartient, cible surtout les hommes d' affaires. Même si en ce moment

rent la formation. 3 officiers français apportent des concepts, du savoir-faire, et donnent des conseils; - la responsabilité de la gendarmerie dans les événements de juillet n' est nullement prouvée. Mais elle a eu un rôle actif dans les négociations; - les officiers Funcinpec sont toujours là.

Le concept de gendarmerie, avec ses rôles administratif et judiciaire, est très étranger aux anglo-saxons; c' est plutôt un concept latin. Que l' inspiration soit française a pu augmenter l' agacement de T. Hammarberg. Rappelons enfin qu' il y avait déjà une gendarmerie sous Siha-nouk et sous Lon Nol.

h o t e l l e r i e t o u r i s m e

les affaires ne sont pas trop brillantes, je pense qu'il y a un potentiel important, et que la reprise interviendra plus rapidement que pour le tourisme.

En fait les voisins, Chinois, Thaïlandais, Malaisiens, Singapouriens, ... touristes comme hommes d'affaires, reviennent, soit qu'ils aient des intérêts ici soit que, connaissant le pays, ils savent que les choses vont s'arranger. Les Japonais sont très attentifs à la sécurité, comme les Occidentaux.

Nous avons toujours pensé que les Asiatiques seraient environ 70 % de notre clientèle, 30 % le reste du monde, et parmi ces Asiatiques, d'abord les Japonais, les Coréens, ensuite les gens de Hong Kong, les Singapouriens, Malaisiens, les Chinois en général, quel que soit le pays où ils vivent, etc ...

L'actionnaire principal de l'hôtel est M. Teng Boon Ma, ou plutôt la société *Tai Boon Rong*, dont il est président, qui a créé la société *Regency Co.* L'autre partenaire est sino-Thaïlandais. Le projet dépasse au total 50 millions de dollars.

Bien sûr il faudra quelque temps pour récupérer cet investissement. Mais déjà depuis les événements le taux d'occupation est passé de 5 % à 30-35 % actuellement et il y a eu des pointes à 60 %. Un bon signe : on recommence à voir des banquets à l'occasion de signatures de contrats, des séminaires ...

Ces progrès ne sont nullement dus au casino, qui est d'ailleurs un club privé et n'est ouvert que depuis quelques semaines. Il contribuera dans l'avenir, je l'espère, au succès de l'hôtel, mais indirectement : sa gestion ne relève pas de celle de l'hôtel.

Pour les vols directs de charters vers Siem Reap à partir de Bangkok et de Ho Chi Minh, je ne suis pas d'accord. Phnom Penh souffre suffisamment, et pas seulement les hôtels ! Peut-être pour relancer l'image du Cambodge, et à titre provisoire seulement.

Une bonne idée est de développer et promouvoir le tourisme dans la région Myanmar, Thaïlande, Laos, Cambodge, Vietnam, et la province chinoise du Yunnan, comme une seule destination : il y a là un énorme potentiel.

Eurasia Travel and Tours

Moeung Sonn, directeur

Jusqu'à juillet, la progression était de 15 à 20 % par rapport à 1996. L'activité est alors tombée à zéro pendant les mois de juillet, août et septembre. Toutes les réservations ont été annulées. C'est qu'à la différence d'un événement ponctuel -comme un accident d'avion...- les gens ont pensé que la guerre civile s'installait au Cambodge pour longtemps. Les médias ont une grande part de responsabilité. Depuis le début de novembre il y a quelques réservations, qui sont en général des «extensions» de dernière minute à partir de la Thaïlande ou du Vietnam. Ce sont souvent des gens du «3ème âge», souvent des Français ou des Européens. Leur objectif à tous est d'aller à Angkor.

Pour 1998, il commence à y avoir des réservations, mais nous sommes encore à moins de 50 % du niveau atteint à la même époque en 1996. Et il y a les délais : pour les groupes, les réservations se font 8 mois à l'avance; pour les individuels, 3 mois ...

Les réactions des Asiatiques sont assez différentes de celles des Occidentaux. Ils connaissent mieux les réalités. Ils réagissent plus vite. Ils ne sont pas du tout sensibles à l'environnement politique, au droits de l'Homme, ... En moyenne aussi, les Asiatiques dépensent moins. On peut estimer qu'à 80 % ils viennent pour le «sex tourism» -à l'exception des Japonais, qui viennent pour la culture. (Normalement, environ 50 % des touristes -peut-être davantage- viennent pour le plaisir). C'est pourquoi, si l'on organise des vols directs de l'étranger vers Siem Reap, la grande majorité des Asiatiques n'ira pas.

Oui, j'ai bon espoir que l'activité va reprendre au cours des mois qui viennent. Mais notre activité touristique est extrêmement fragile : tout peut être détruit en une heure s'il y a des incidents armés !

Nos professions s'organisent. L'*Union Générale des Entreprises du Tourisme* a pour objectif de grouper toutes les activités, les hôteliers, les commerçants, les transporteurs, tous les petits artisans qui n'ont pas les moyens de se faire entendre. J'en suis le président, et M. Sim Kok Heng est le secrétaire général.

Apsara Tours

Reth Chantha, directeur

L'activité reprend. Nous en sommes maintenant à 50 % du niveau de novembre 1996. Je suis optimiste, surtout pour 1999 et 2000 qui devraient être de très bonnes années. 1998 sera une année de reprise progressive et de préparation.

Mes clients sont surtout des Français, des groupes du 3ème âge, mais aussi des individuels, et des VIP (dirigeants de très grandes sociétés). D'ailleurs mon Agence est très francophone !

Nous avons un bateau de 70 places pour de courtes croisières sur le Mékong. J'attache une très grande importance à la sécurité.

Ce qui ne va pas ? *Royal Air Cambodge* a plusieurs fois annulé des liaisons intérieures sans prévenir, cela a désorganisé l'emploi du temps des touristes, et c'est très dommageable pour l'image du Cambodge. Il faut absolument créer la confiance !

Pour les vols directs Bangkok-Siem Reap, je suis contre. C'était justifié pendant les 3 mois qui ont suivi les événements de juillet, mais maintenant non. Cela ne profitera qu'aux agences thaïlandaises (en Thaïlande, à cause de la situation, on casse les prix) et vietnamiennes. Avec le retour des politiciens au Cambodge, la situation redevient normale. On voit la lumière. Il faut que le gouvernement revienne sur sa décision.

arrivées à Pochentong

	1997	1996	différence (%)
janvier	26 274	21 174	+ 24
février	27 169	20 748	+ 31
mars	29 138	23 740	+ 23
avril	26 675	21 993	+ 21
mai	21 498	18 392	+ 17
juin	19 558	17 352	+ 13
juillet	6 515	21 794	- 70
août	9 735	21 586	- 55
septembre	9 960	18 162	- 45
octobre	11 883	21 182	- 46
novembre	14 890 ?	27 425	- 46 ?
décembre	19 357 ?	26 884	- 28 ?
total	222 223 ?	260 489	- 15 ?

touristes étrangers arrivés à Siem Reap par avion

janvier	13 513	5 512	+ 145
février	19 550	5 479	+ 257
mars	23 144	5 397	+ 329
avril	9 555	5 147	+ 86
mai	7 153	6 116	+ 17
juin	5 180	3 391	+ 53
juillet	812	3 833	- 79
août	1 137 ?	4 523	- 75 ?
septembre	1 592 ?	3 228	- 51 ?
octobre	2 228 ?	1 592	- 46 ?
novembre	3 120 ?	5 759	- 46 ?
décembre	4 370 ?	5 971	- 27 ?
total	91 354 ?	58 504	+ 56 ?

source : bureau des Statistiques, Ministère du Tourisme

Commentaire : 1997 avait bien commencé, surtout pour le nombre de touristes, en progrès spectaculaire par rapport à 1996 (CN 70). La chute de juillet est brutale, nettement plus accentuée pour les touristes que pour les hommes d'affaires. Cependant, avec la reprise attendue pour les deux derniers mois (les chiffres et prévisions ci-dessus sont peut-être optimistes ...), et grâce surtout à un très bon premier semestre, 1997 devrait être au total, pour le nombre des touristes, nettement meilleure que 1996 (+ 56 % ?). Pour le nombre de visiteurs en général, business + touristes, la diminution en 1997 avoisinerait 15 %.

(Suite de la page 2)

voirs. Ici au Cambodge c' est différent. Je peux vous dire par expérience, comme ancien haut fonctionnaire au ministère de l' Intérieur, sous le Roi Sihanouk et du temps de Lon Nol, que c' est toujours le parti dominant qui gagne.

Lon Nol l' a dit un jour de façon très ouverte dans une réunion de travail, tout en rigolant un petit peu : «*messieurs les généraux, messieurs, vous savez bien que celui qui organise gagne*».

Moi je serais content si la loi disait carrément que l' organisation des élections de 1998 relève du ministère de l' Intérieur, parce que ce serait prendre les responsabilités : «*c' est nous le gouvernement qui organisons ces élections, de façon indépendante et neutre, impartiale, en assurant la transparence totale, et les observateurs étrangers et les partis de l' opposition peuvent venir voir*». Là j' applaudis.

une commission en trompe-l' oeil

Pour moi cette commission n' est que pour tromper l' oeil, c' est une façade, et une façade qui coûte cher, avec un président et un vice-président qui ont rang de vice-Premier ministre et de ministre, avec des prérogatives ... Pour moi c' est du gaspillage. Et c' est tromper les espérances.

Ceux qui sont pressentis pour ces rôles de président et de vice-président (*ce pourraient être le directeur de l' Institut Khmer pour la Démocratie, une ONG, le Dr Lao Mong Hai, et Vridhha Chheng Phon, ancien ministre de la Culture, ndr*), je les connais bien, ils se comportent déjà comme tels, un peu distants, il y a des intérêts personnels en jeu, des accommodements ...

la Commission : pourquoi je suis contre

J' ai déjà dit à *Rasmei Kampuchea* : cette commission doit cesser son activité une fois que les problèmes électoraux sont réglés. Mais là, ils en ont pour 6 ans ! Aux Etats-Unis on fait comme ça ? Mais aux Etats-Unis c' est tout autre chose ! Ici on crée un autre échelon, un autre organe budgétivore qui ruine le pays.

Donc je suis contre cette loi sur deux points :

- les «hautes personnalités» ne devraient pas être sélectionnées et choisies par le ministère de l' Intérieur. On devrait chercher

S A Y B O R Y

ces personnalités dans tout le pays et proposer plusieurs noms à l' Assemblée pour qu' elle en choisisse un,

4 bonzes

plutôt que 4 députés

- d' autre part je suis contre la présence des représentants des partis politiques dans la commission électorale qui se dit neutre et indépendante. Ils représentent leurs partis, et cela fausse l' équité puisque les autres partis ne sont pas représentés. Selon moi, il faudrait remplacer les 4 représentants des partis politiques par 4

vais en province.

Et si vous regardez la France, c' est la même chose. Le nombre des gens qui votent diminue beaucoup. Quand on arrive à 40 % de votants, cela veut dire que la majorité ne reconnaît plus ses hommes politiques, et en bonne logique démocratique, ils ne peuvent plus gouverner.

pour une démocratie semi-directe

Personnellement je donne tort au système de la démocratie représentative : tous les pouvoirs sont dans les mains des représentants. Les citoyens ne

- **la Commission électorale, c' est du trompe l' oeil et c' est du gaspillage**
- **la démocratie semi-directe pour que le peuple puisse intervenir dans la vie politique**
- **des députés, des fonctionnaires et des juges révocables**

bonzes.

Le Cambodge est un pays boudhique. Dans le Conseil de la Couronne, il y a deux moines boudhiques. J' ai personnellement demandé que dans la commission électorale il y en ait quatre, deux représentants de Mohanikay et deux représentants de Thammayout. Ce serait une formule plus neutre et plus cambodgienne, au lieu de copier les Américains. Pourquoi mêler des bonzes à la politique ? Mais il ne s' agit pas de politique, il s' agit d' établir la justice et la vérité, la légalité. Les moines auraient été des témoins.

je crains un fort taux d' abstentions

La chance unique du peuple cambodgien pour faire changer les choses, c' est les élections de 1998. Mais je crains qu' il y ait un fort taux d' abstention, que les gens pensent : «*ce sont les mêmes, le Pracheachun ou le Funcinpec, comme les autres partis, quand ils seront au pouvoir ils feront les mêmes choses. On ne sait pas qui choisir, donc on restera chez nous ou on ira se promener*», c' est cela que j' entends quand je

les révoquer. Actuellement selon notre Constitution, un député ne peut pas être révoqué.

des députés et des fonctionnaires révocables

Je propose de faire des amendements à la Constitution allant dans ce sens : donner au peuple cambodgien la possibilité d' exercer directement son pouvoir.

Dans cette démocratie semi-directe, le peuple peut révoquer ses représentants. Il faut bien sûr que la loi précise dans quelles conditions. Par exemple, pour révoquer un député, il faudrait que 2/3 des électeurs de sa circonscription le demandent. Les gens deviendront ainsi responsables. Ils participeront à la gestion des affaires, ils ne pourront plus dire que tout est de la faute du gouvernement. Le peuple pourra intervenir non pas tous les 5 ans, mais tous les jours, quand il y a des choses sérieuses.

Cette possibilité d' être révoqué concernerait non seulement les députés, mais tous les fonctionnaires du Royaume, et même les juges.

Il en existe des exemples dans les livres de droit constitutionnel. Il y a eu des tentatives dans ce sens en France.

Il y a la révocation populaire, il y a aussi l' *initiative populaire des lois* : lois constitutionnelles et les autres, par voie de referendum ou par pétitions à l' Assemblée nationale. Il y a aussi le *véto populaire* : le peuple peut s' opposer par exemple à la loi électorale votée par l' Assemblée, selon certaines procédures : si un certain nombre de gens le demandent, 50 000 par exemple, alors il y a referendum.

un remède au mal cambodgien

Je vais me lancer dans le combat pour la démocratie semi-directe, avec des relais jusque dans les villages. Mes propagandistes sont des instituteurs et des bonzes au niveau des villages. Et c' est le travail des nouvelles générations d' intellectuels. Notre Association va développer le sens critique chez les citoyens. Discerner les discours, les mots, les actes, disséquer en quoi consiste le pouvoir du peuple.

Le pouvoir est par nature très nocif, c' est un poison. Il faut qu' il ait ses limites.

(Suite page 8)

recherche pétrolière

Après une première phase 1993-1996 qui a permis de trouver des indices mais pas de réserves exploitables (CN 52, etc ...), une seconde phase d'exploration va commencer : nouvelles compagnies, nouvelles surfaces, nouvelles concessions.

la zone contestée

Cinq sociétés sont intéressées par l'exploration pétrolière dans la zone maritime contestée par le Cambodge et la Thaïlande (blocs 27, 28, 29, 30, 31 et 32) :

Conoco (Etats-Unis), BHP (Australie), Enterprise Oil (Grande Bretagne), Idemitsu (Japon), Inpex (Japon).

Pour cette «zone contestée», les études sismiques ont été réalisées.

Des contrats «conditionnels», prévoyant le partage entre le gouvernement cambodgien et les compagnies exploratrices des bénéfices des découvertes éventuelles ont été mis au point sur la base 50/50. La signature est intervenue le 24 novembre.

En échange de ces concessions conditionnelles, nous dit le M. Men Den, vice-directeur du département Géologie et Mines au ministère de l'Industrie, le gouvernement cambodgien reçoit des «droits», dont le montant total sera de 36,8 millions de dol-

lars. Sur cette

somme, 9,3 de «bonus» sont versés en 1997. Le reste : seulement si un accord intervient entre le Cambodge et la Thaïlande, et que les

forages deviennent ainsi possibles.

Les négociations sur la délimitation des eaux territoriales entre le Cambodge et la Thaïlande ont commencé il y a 25 ans. La revendication thaïlandaise date de 1973, celle du Cambodge de 1972.

Pour tenter d'accélérer les choses du moins dans le secteur pétrolier, l'idée est maintenant de créer une Joint Authority Thailand Cambodia (JATC). C'est cette Autorité qui décidera à quelles compagnies seront attribués les blocs, pour une durée de 10 ans.

Entre Thaïlande et Cambodge, la répartition des découvertes sera faite 50/50. Ensuite chaque pays partagera ses 50 % avec la (ou les) compagnie ayant effectué et/ou exploitant la découverte, selon des contrats spécifiques.

Du côté thaïlandais, Amoco, BP (britannique), et Unocal (USA-Thaïlande) sont candidates à l'exploration.

Deux réunions spécifiques se sont tenues

en 1995 et 1996. Comme elles ont eu lieu en Thaïlande, les Thaïlandais estiment que c'est maintenant au Cambodge de les organiser. Le Cambodge attend pour cela un sponsoring des compagnies.

les blocs 1 et 2

Pour les blocs 1 et 2, Enterprise Oil, qui a effectué plusieurs forages infructueux (CN 52), a prolongé son contrat, qui s'achevait normalement en novembre 1997, jusqu'au début de 1998. Elle souhaite forer dans les blocs de la zone contestée 31 et 32, qui jouxtent ces blocs 1 et 2 et qui, surtout, jouxtent des champs de gaz déjà exploités par la Thaïlande. Cette proximité est évidemment intéressante, d'autant plus que les conduites sous-marines existent.

Si Enterprise Oil ne renouvelait pas ses droits sur les blocs 1 et 2, d'autres compagnies sont candidates. Une américaine, et une européenne qui pourrait être Total. Ces compagnies ne souhaitent pas acheter les droits à Enterprise, mais directement au gouvernement cambodgien, à des conditions qu'elles prévoient meilleures.

les blocs 3 et 4

Les deux années de droits de forage restantes ont été rachetées à Premier (bloc 4) et à Campex (bloc 3) par le japonais Idemitsu, qui pourra prolonger cette durée.

les blocs 5, 6 et 7

Ils n'ont encore pas été explorés. Des petites compagnies se sont portées candidates, et les accords devraient être signés d'ici la fin de l'année ou au début de 1998. Cela dépend du gouvernement. Reste à réaliser les études sismiques et aériennes (gravimétrie); coût : 2 à 3 millions de dollars.

zone on-shore

L'étude gravimétrique a été faite pour le «bassin du Mékong» situé en aval de Phnom Penh.

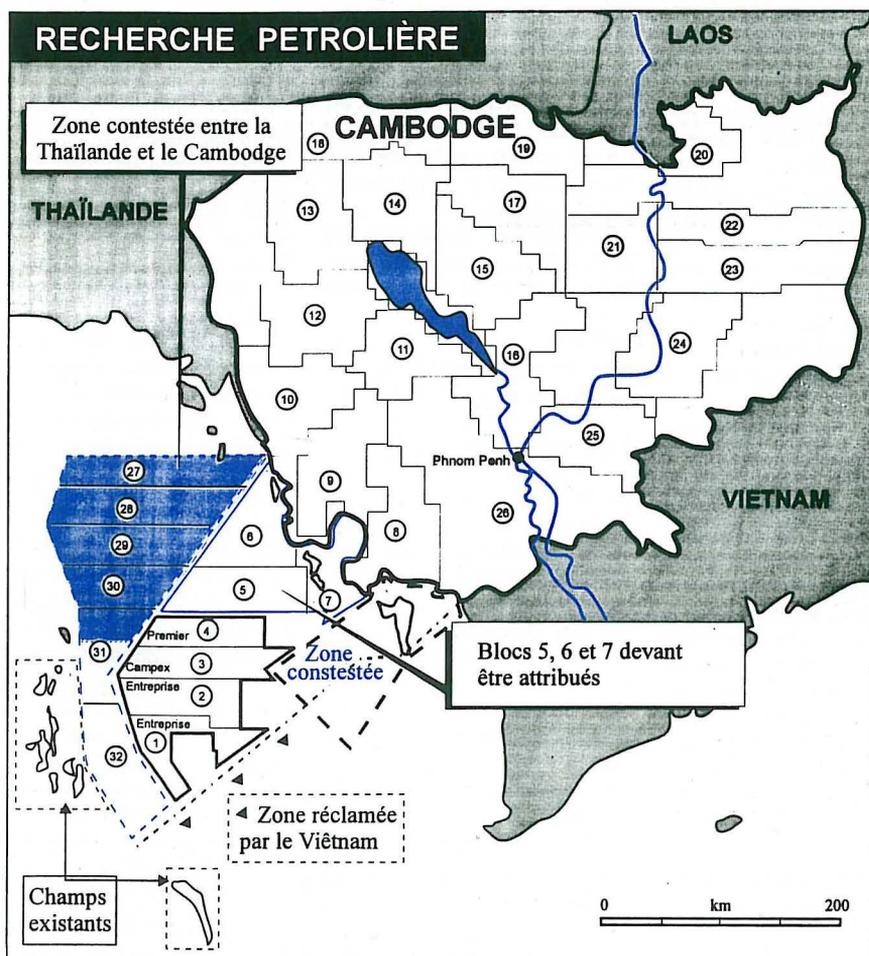
Pour le «bassin du Tonle Sap», un accident d'avion a retardé les opérations. Elles doivent reprendre début 1998, et durer environ 2 mois et demi. Il faudra ensuite 3 mois, rappelle M. Men Den, pour collationner les données; 3 à 6 mois pour les interpréter; on procédera ensuite à un nouveau découpage en blocs de la zone on-shore.

Toutes ces opérations ne seront pas terminées avant la fin de 1998, ou 1999.

Et l'environnement ? En principe, il n'est pas question de forer dans le Grand Lac ni dans ses environs, un accident y aurait des conséquences catastrophiques.

Mais le bassin du Tonle Sap intéresse beaucoup les compagnies pétrolières, et il n'est pas sûr qu'au sein du gouvernement les protecteurs de l'environnement auront le dessus. Déjà les pétroliers insistent sur les progrès réalisés dans la sécurité des forages et des techniques anti-pollution, progrès d'ailleurs très réels.

Rappelons que le bureau de l'UNESCO à Phnom Penh tente de faire inscrire le Tonle Sap et ses environs à l'inventaire des «réserves de la biosphère» (CN 73).



LIVRES LIVRES LIVRES

(Suite de la page 6)

On pourra ainsi guérir beaucoup des maux cambodgiens. Par exemple la corruption. Les chefs de village, les policiers, les fonctionnaires, ... sauront que le peuple a le pouvoir de les faire partir. Qu'il peut déclencher la procédure, par des pétitions par exemple. Qu'il peut agir même contre un juge, et même contre le Conseil supérieur de la magistrature, s'il estime qu'il y a connivence.

Qui va en juger dans ce cas ? On peut imaginer d'avoir recours à des juristes extérieurs, à un Congrès national, ou à une instance plus restreinte.

Je préconise même un changement du Conseil supérieur de la magistrature, parce qu'il n'est pas neutre quand il s'agit de juger des confrères. Une partie serait désignée par le Roi, une partie choisie dans les milieux des juristes indépendants, et peut-être 3 juges seulement.

un énorme progrès social

Comme il n'y a pas de contre-pouvoirs au Cambodge, il faut que les gens osent exercer leurs pouvoirs. Sinon, il y a des réactions brutales, les militaires interviennent. En faisant participer la population à la vie politique, on fera un énorme progrès social : les Cambodgiens deviendront des citoyens, exerçant leurs pouvoirs, et responsables de leurs actes, exactement comme les gouvernants. Ainsi peut naître une nouvelle société cambodgienne.

Si l'Assemblée nationale, avant la fin de son mandat, amende la Constitution dans ce sens, moi Say Bory, en tant qu'électeur je vote pour qu'ils aient un deuxième mandat, et j'appelle tous les citoyens du pays à voter pour eux !

Moi je resterai dans le contre-pouvoir, dans la masse du peuple pour expliquer les choses.

si nous avons 80 sièges ...

Si au contraire il n'y a pas de réactions, alors j'appellerai tous ceux qui pensent comme moi à se rassembler pour décider ensemble : faut-il faire quelque chose, ou non ? Créer un parti ?

Les gens qui veulent ce changement, alors, il faudra qu'ils participent à ce parti.

J'ai déjà en tête une quantité de projets de loi, et de règlements, tout prêts à partir !

Si nous avons 80 sièges à l'Assemblée nationale ...

**Chine :
Le Monde des affaires**

Un livre très utile - même pour ceux qui pensent plutôt investir au Cambodge. C'est une somme considérable d'informations et de connaissances, accumulées au fil des années et des expériences, qui est ici très clairement, précisément, intelligemment présentée.

Bref aperçu de quelques-uns des centres d'intérêt :

- **secteur public/secteur privé** : il y a 450 000 entreprises d'Etat et de coopératives, qui génèrent environ 40 % de la production industrielle chinoise. C'est ce secteur public qui est en voie de démantèlement : les entreprises les moins rentables sont progressivement fermées, les plus rentables privatisées.

Les entreprises privées étaient déjà 650 000 en 1995 avec, cette année-là, une croissance en nombre de 68 %, de 47 % en nombre d'employés, et de 81 % en montant de capitaux enregistrés. Une forte majorité de ces entreprises privées est implantée sur la façade maritime, notamment à Shanghai, Ningpo, Guangzhou, Xiamen ... villes très dynamiques, avec un long passé d'échanges avec l'étranger, des habitants qui ont «un esprit d'entreprise très poussé, à l'instar de leurs aïeux».

- **investir** : si vous voulez vraiment investir en Chine, ce livre vous fera gagner beaucoup de temps.

Où investir : tout sur les zones spéciales. Comment investir : l'essentiel sur la joint venture et les autres formules, avec leurs avantages comparés, les procédures, les relations avec l'administration, le fonctionnement, les difficultés, les facteurs de succès, ... Des conseils concrets de gestion : comment embaucher, fidéliser le personnel, déléguer, responsabiliser, ... recevoir les Chinois en France. Aussi, de subtils conseils de comportement avec les part-

naires chinois : liste de ce qu'il ne faut pas faire («montrer votre impatience. ...»), liste de ce qu'il faut faire («être ponctuel, avoir des documents traduits en chinois, s'habituer aux retournements de situation», etc ...). Vous saviez tout cela ?

Il y a plus pointu : ainsi «n'offrez jamais une pendule, des sandales, un chapeau vert, ou un parfum à une femme. Pas plus que des objets coupants, des étoffes de couleur blanche, ou combinaison de bleu et jaune qui sont les couleurs de la mort. De même que la couleur du papier d'emballage ne devra pas être blanche. C'est la couleur rouge, couleur de la chance, qui est la plus appréciée des Chinois».

Mais alors, que faut-il donner ? Voyez Vorapheth, p. 219.

S'implanter en Chine suppose que l'on est prêt à se conformer aux usages locaux : «poids énorme du relationnel, valeur relative de la chose écrite, formalisme, respect des codes hiérarchiques et des traditions ...»

Les Européens, les Français en particulier, l'ont compris : la Chine est «la voie royale des Occidentaux et des Japonais en mal de croissance».

- **les Chinois d'outre-mer** : 55 à 60 millions d'habitants, très dispersés dans le monde mais très concentrés en Asie du sud-est, ils sont «incontestablement le moteur du développement de l'Asie» et «contribuent énormément au boom spectaculaire enregistré en Chine où ils détiennent plus de 80 % de l'ensemble des investissements étrangers». 90 % d'entre eux sont originaires des 3 provinces : Guangdong, Fujian et Hainan.

Qu'ont en commun ces Chinois d'outre-mer ? Des références communes à une culture, une écriture, des traditions, une histoire, ... une forte capacité d'adaptation, solidarité familiale, sens du devoir et du travail bien fait ... Il faut encore distinguer les Tongbao,

les Huaqiao, les Huayi, ... Les Chinois d'outre-mer ne sont que 4,5 % de la population chinoise totale, mais ils «pèsent» (en y incluant Hong Kong) environ 400 milliards de dollars en 1995, soit environ 59 % du PNB de la Chine.

Ils détiennent entre 1500 et 2000 milliards de dollars, une énorme puissance financière qui n'est pas seulement fondée sur «la capacité d'épargne et d'investissement, mais également sur la solidarité ethnique et clanique» (les Teochew du Guangdong ...). Pour mieux fonctionner en réseaux, «les différentes associations et chambres de commerce chinoises sont toutes connectées à internet».

L'auteur estime qu'en Thaïlande par exemple, les Chinois, 11 % de la population, contrôlent 90 % du commerce, de l'industrie et des finances. «En Malaisie et aux Philippines, 60 à 70 % des capitaux privés appartiennent à la diaspora chinoise».

Voulez-vous passer pour un bon connaisseur des économies asiatiques ? Apprenez alors, grâce à Kham Vorapheth, les noms de leurs grands capitaines : Stanley Shih, Richard Li, Anthony Liem, Peter Woo, James Riady, Jose Conception III, Lance Crokongwei, ... et les noms des groupes internationaux qu'ils ont créés.

Reste «à la deuxième génération des fondateurs des grands groupes chinois d'outre-mer (...) à devenir de véritables empires industriels.» Les secteurs sont déjà sélectionnés : électronique, télécommunications, pétrochimie, agro-alimentaire, électrotechnique, aéronautique, informatique, construction, multimédias, image.

Mais déjà «l'émergence de la Grande Chine fournit un contre-poids évident à la puissance économique du Japon en Asie-Pacifique et pourrait porter atteinte à la suprématie culturelle et économique américaine.»

«Chine : Le Monde des Affaires», par Kham Vorapheth, 294p., L'Harmattan, 1997.

CAMBODGE NOUVEAU
sur INTERNET

nouvelle adresse cambodge

http://www.refer.org/CBODG_CT/accueil.htm

Cambodge Nouveau
ne copiez personne
ne le copiez pas !
Citez-le !

Cambodge Nouveau est
entièrement réalisé
au Cambodge

Cambodge Nouveau
rachète ses anciens numéros
nous téléphoner svp 012 803 410